



Bulletin d'information du SNITPECT-FO

13 juin 2014

Nouvelle formule graphique, nouveau mode d'accès: depuis le 16 mai 2014, le nouveau site du SNITPECT-FO est lancé !

[Accès à son profil/accès adhérent](#)

Pour recevoir chaque jour les nouveaux articles du site, suis l'actualité par flux RSS !

[Comment s'abonner au flux RSS?](#)

Réduction du nombre de cycles de mobilité : une bataille est gagnée ! Il faut rester mobilisés d'ici le CTM du 19 juin !

[Signe et fais signer la pétition mise en ligne !](#)

Réorganisation de services

VNF : l'intersyndicale adresse une motion au président du CA, pour la séance du 19 juin

Les syndicats représentatifs des personnels de VNF ont adressé au président du conseil d'administration une motion proposée au vote du CA du 19 juin 2014, et communiquent en intersyndicale sur leurs revendications en terme de garantie du maintien des moyens et des objectifs assignés à VNF lors de sa création. [Retrouve la motion et le communiqué.](#)

Réforme territoriale : vers un transfert aux Régions des routes départementales et des collèges

Tel un feuillet à rebondissement, le dernier avatar de l'Acte 3 de la Décentralisation vient d'arriver sous la forme d'une énième version du projet de loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République » qui serait examiné au Conseil des ministres du 18 juin. [FO livre son analyse.](#)

Vie des services

Infos des DDI de juin 2014

Retrouve [le bulletin d'information des DDI](#), rappelant l'ensemble des sujets abordés à l'occasion de la réunion de suivi du CT des DDI du 3 juin 2014.

CHSCT-M du 11 juin : cahier des revendications FO 2014

Retrouve le [cahier de revendications](#) portées par FO, le compte-rendu est à paraître.

Circulaire gestion de crise en DDI : les analyses de FO envoyées au SGG

Lors des travaux conduits dans le cadre du comité technique des DDI concernant les situations d'astreinte, FORCE OUVRIERE a porté la nécessité d'engager une démarche de clarification des missions confiées aux DDI en situation de crise. FO se félicite de l'ouverture de ce chantier.

Retrouve les positions de FO dans [le courrier adressé au SGG](#).

Gestion du corps

Mesures catégorielles 2014: le 2nd round !

Ce 2nd round, qui s'est tenu le 10 juin (il était temps!), a été l'occasion, pour l'ensemble des organisations syndicales FO du MEDDE/MLET, de remettre leur plate forme revendicative relative aux mesures catégorielles pour tous les corps des ministères.

Retrouve le compte-rendu du SNITPECT-FO, qui rapporte les quelques mesures retenues par l'administration et qui précise les nombreux chantiers que le SNITPECT-FO veut voir avancer !

Des mesures catégorielles qui devraient être concrétisées avant la fin de l'année !

Pour en savoir plus, clique [ici](#).

Réduction du nombre de cycles de mobilité : une première bataille gagnée !

Parce que tous les agents se sont mobilisés et que la pétition lancée par FO a trouvé des soutiens, dont celui de la confédération, une première victoire a été annoncée par le président de la CAP des ITPE le 11 juin : le cycle 2015-1 est maintenu !

Merci à vous !

CAP mobilité du 11 juin : Les ITPE ne sont pas des grenouilles...et ils n'aiment pas l'eau tiède !

Encore une fois, cette CAP illustre bien la nécessité de voir prochainement aboutir les chantiers post-assises, et que les verrous et freins à la mobilité soient enfin levés !

Mais nous pouvons nous féliciter des positions prises par la DRH à l'occasion de cette CAP, positions allant dans le sens d'un pilotage fort demandé lors des précédentes CAP !

Une CAP qui a permis de lever la rumeur sur la suppression du prochain cycle mobilité.

Retrouve la déclaration préalable et les résultats [en ligne](#).

Chantiers post-assises : flash d'information n°3

Des conséquences d'une bonne assise sur la qualité de la colonne vertébrale !

[Lis le flash](#).

Erreurs sur les payes : le SNITPECT-FO fait avancer les dossiers

Le SNITPECT-FO a obtenu un rendez-vous de travail le 7 mai 2014 avec GAP pour évoquer toutes les situations particulières qui avaient été signalées, situations pouvant être imputées à Rehucit, à la centralisation des payes, à des services RH démunis de moyens ou encore à une perte de la définition du « qui fait quoi », mais qui se sont généralisées.

Télécharge [le compte-rendu du SNITPECT-FO](#).

Intégration des IAM: compte-rendu réunion du 27 mai 2014 et analyses

2ème réunion dédiée à la préparation de l'intégration des IAM techniques dans le corps des ITPE et qui apporte quelques réponses aux questions posées le 6 mars : analyse du corps des IAM, recrutement et formation, des IAM ISN considérés comme de vrais ITPE...

2ème réunion au cours de laquelle la DRH aborde la question de la réforme du statut du corps des ITPE... [Lis le compte-rendu du SNITPECT-FO et le diaporama commenté, présenté en séance](#).

Vie syndicale

Élections professionnelles 2014: la date est confirmée

[L'arrêté du 3 juin 2014](#) confirme définitivement la date du 4 décembre.

Résolution du Conseil National Fédéral des 4 et 5 juin 2014 :

Le Conseil National Fédéral (CNF) de la FEETS-FO réuni à Paris les 4 et 5 juin 2014 s'inscrit pleinement dans les résolutions du 10ème Congrès de la FEETS-FO d'octobre 2013. Retrouve la résolution [ici](#).

SNI.JT n°9 : toute l'actualité en vidéo

[Un SNI.JT](#) particulièrement mobilisateur, où il est question de mesures catégorielles, de réduction du nombre de cycles de mobilité, des chantiers post-assises, mais aussi un SNI.JT retraçant l'activité de notre syndicat : groupes de travail, nouveau site internet...

Futurs retraités : informations générales de la FGR-FP

[Présentation de leur plaquette et du numéro d'avril-mai 2014 de leur revue Le Courier du retraité.](#)

Adhésion au SNITPECT-FO

Pour soutenir les combats du SNITPECT-FO (défense individuelle, avancées statutaires, portage de dossiers transversaux aux niveaux ministériels et interministériels...), nous devons conserver notre indépendance. Elle passe par chacun de ses adhérents.

Pense à toi, pense à ton syndicat, LE syndicat des ITPE! Lien [Pour adhérer](#)

Les cotisations sont à régler auprès du trésorier de section. En cas de difficulté, merci de contacter la permanence à l'adresse snitpect@snitpect.fr ou au téléphone 01 42 72 45 24.

Gardons le cap !